

## ANNEXES

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 034-21340270-20180702-452048SG-DE

SLD

2 JUL 2018

### Plan de situation des voies 1 à 4 - ZAC Roque Fraïsse



- 1 : Place principale du coeur de la ZAC
- 2 : voie à sens unique
- 3 : voie à sens unique
- 4 : impasse

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

~~2~~ **JUIL** 2018

ID : 034-213402704-20180702-49\_2018SG-DE

## Voie 1 : Place Simone Veil

La municipalité de Saint Jean de Védas souhaite rendre un hommage appuyé à une grande dame disparue récemment, figure du féminisme : Simone Veil dont le nom sera attribué à la place principale du cœur de la ZAC de Roque-Fraïsse. Simone Veil est née à Nice le 13 juillet 1927 et morte à Paris le 30 juin 2017. Née Jacob au sein d'une famille juive, sa famille est arrêtée par la Gestapo en 1944 alors qu'elle n'a que 16 ans. Elle est transférée au camp de Drancy puis au camp d'Auschwitz où elle ne revit jamais ses parents et son frère; morts en déportation. En janvier 1945, elle survit avec sa sœur Madeleine aux marches de la mort vers le camp de Bergen-Belsen qui est libéré par les Britanniques en avril 1945. De retour en France à la Libération, elle s'inscrit à la Faculté de Droit de Paris et épouse Antoine Veil le 16 octobre 1946. Munie de sa licence de droit et de son diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris, elle renonce à la carrière d'avocate et passe avec succès, en 1956, le concours de la magistrature. Elle occupe dès lors un poste de haut fonctionnaire dans l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice, où elle s'occupe des affaires judiciaires. En 1970, elle devient la première femme secrétaire générale du Conseil supérieur de la magistrature.

À la suite de la mort en cours de mandat du président Georges Pompidou et après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, elle est nommée ministre de la Santé dans le gouvernement de Jacques Chirac, poste qu'elle conserve sous les gouvernements de Raymond Barre. Elle est la deuxième femme à devenir ministre de plein exercice, après Germaine Poinso-Chapuis en 1947. Elle est chargée de présenter au Parlement le projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG), qui dépénalise l'avortement.

Après des discussions parfois houleuses et haineuses, le texte est finalement adopté à l'Assemblée nationale le 29 novembre 1974. La loi est ensuite adoptée au Sénat deux semaines plus tard et entre en vigueur le 17 janvier 1975. Parfois contestée, la « loi Veil » constitue néanmoins une étape très importante et symbolique pour la liberté des femmes du droit à disposer de leur corps. En 1979, elle est élue députée européenne puis présidente du parlement européen jusqu'en 1982. Elle revient au gouvernement en 1993 sous le gouvernement d'Edouard Balladur en tant que ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, poste qu'elle conserve jusqu'en 1995. Nommée membre du Conseil constitutionnel par le président du Sénat, René Monory, en mars 1998, elle fait partie de la haute juridiction jusqu'en mars 2007.

En 2008, Simone Veil est élue à l'académie française, c'est Jean d'Ormesson qui prononce son discours de réception. Après les décès de son mari et de sa sœur en 2013, Simone Veil se retire de la vie publique. Elle meurt à son domicile parisien de la place Vauban le 30 juin 2017, à quelques jours de son 90e anniversaire. Suite à son décès, le Président de la République a décidé que Simone Veil reposera avec son époux au Panthéon. La cérémonie se déroulera le 1er juillet 2018.

## Voie 2 : Rue Pauline Kergomard

Cette rue sera située tout autour du futur groupe scolaire Jean d'Ormesson.

Pauline Kergomard née le 24 avril 1838 à Bordeaux et morte le 13 février 1925 à Saint-Maurice (Val-de-Marne) fut inspectrice générale des écoles maternelles dont elle est la fondatrice en France. Devenue institutrice à l'âge de 18 ans, elle s'installe à Paris et y tient une école privée. Elle devient par la suite, la directrice de L'Ami de l'enfance, revue pour les salles d'asile.

Pauline Kergomard est à l'origine de la transformation des salles d'asile, établissements à vocation essentiellement sociale, en écoles maternelles, formant la base du système scolaire. Elle introduit le jeu, qu'elle considère comme pédagogique ainsi que les activités artistiques et sportives. Elle prône une initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul, avant cinq ans.

En 1881, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, Jules Ferry, la nomme inspectrice générale des écoles maternelles, poste qu'elle occupe jusqu'en 1917. Elle fait acter par les programmes que le jeu est le premier travail du jeune enfant et réclame un mobilier adapté à leur taille. Républicaine convaincue, elle mène une activité professionnelle très active : inspections dans toute la France ; conférences ; rapports avec les pouvoirs publics, régionaux ou nationaux ; initiatives diverses contre la misère des enfants et pour la promotion des femmes.

En 1887, elle crée l'Union française pour le sauvetage de l'enfance qui vient en aide aux enfants et adolescents en souffrance. Cette association existe encore aujourd'hui.

## Voie 3 : Rue des Sonnailles

Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

2 JUL 2018

ID : 034-213402704-20180702-49\_2018SG-DE

Les sonnailles sont des petites cloches forgées et formées de plaques de tôles de  
au petit bétail constituant un troupeau d'élevage. Les sonnailles sont principaleme  
(moutons, chèvres...).

La taille, la forme et la longueur des sonnailles ont une utilité précise utilisée par les bergers notamment en période de  
transhumance.

#### **Voie 4 : Impasse des Clarines**

Les clarines sont des petites cloches de bronze attachées au cou des bovins (vaches, bœufs ...) à l'aide d'un joug en bois  
ou en cuir. Contrairement aux sonnailles, les clarines sont en bronze et non en laiton. Leur utilité est multiple pour les  
éleveurs : elles permettent d'identifier la vache en fonction de son bruit (notamment en cas de brouillard) mais aussi elles  
ont un effet dissuasif contre les prédateurs. Avec leur son caractéristique, les clarines font partie du patrimoine sonore des  
régions d'élevage notamment en montagne.

## Plan de situation de la voie 5

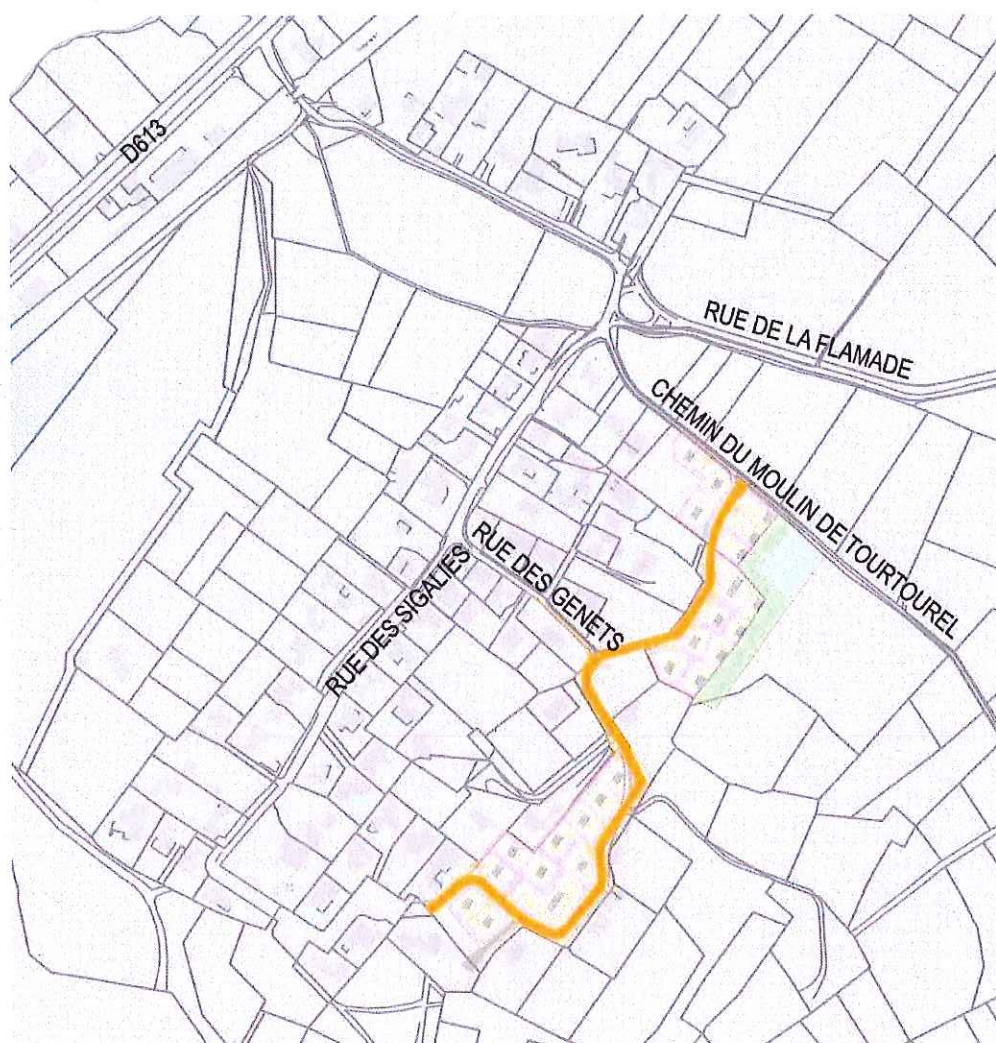
Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le

ID : 034-213402704-20180702-49\_2018SG-DE

2018  
JUIL. 2018



### Voie 5 : Rue de l'Avoine

L'avoine est une espèce de plantes monocotylédones de la famille des Poaceae (graminées). L'avoine est cultivée comme céréale ou comme plante fourragère à couper en vert ; ses pousses tendres et sucrées plaisent aux animaux de la ferme. Elle fait partie des céréales à paille et est utilisée principalement en alimentation animale (notamment des équidés) ou en alimentation humaine. En France, plus de trente variétés sont cultivées. Bien que consommée par l'homme depuis des milliers d'années, l'utilisation récente de l'avoine dans l'alimentation est surtout d'origine anglo-saxonne ou nord-européenne. Les produits d'avoine plus fréquents sont le lait d'avoine (un lait végétal), le son d'avoine et surtout les flocons d'avoine consommés au petit-déjeuner.